

دورة: 2024

المدة: 03 سا و 30 د

على المترشح أن يختار أحد الموضوعين الآتيين:

الموضوع الأول

Fernand Iveton, seul Européen guillotiné durant la guerre d'Algérie

Il n'a tué ni blessé personne, pourtant, Fernand Iveton fut le seul Européen guillotiné pendant la guerre d'Algérie. Peu avant son exécution, il confie à son avocat : « Je vais mourir, mais l'Algérie sera indépendante. »

Fervent¹ anticolonialiste, il rejoint jeune le Front de Libération Nationale (FLN). Il accepte de passer à l'action à la condition que personne ne soit blessé. Le 14 novembre 1956, il place une bombe dans un local de son usine. Le minuteur est réglé sur 19h30, soit longtemps après le départ des derniers ouvriers. Mais Iveton est vu par un contremaître qui le dénonce à la police. La bombe est désamorcée, mais le jeune ouvrier est arrêté, interrogé et torturé pendant 3 jours.

En cette période de guerre d'Algérie, la justice est expéditive² et le gouvernement veut faire un exemple. L'avocat de Fernand Iveton, Me Albert Smadja raconte à France 3 : « Une procédure spéciale avait été instituée... C'était la notion de crime flagrant. Appliquant cette notion de crime flagrant, Iveton, qui avait été arrêté le 14 novembre, va être déféré devant le tribunal militaire la semaine suivante. »

Au tribunal, le militant adopte une défense politique, reconnaît les faits mais condamne les attentats sur les lieux publics dès lors qu'ils font des blessés. [...] Fernand Iveton est finalement condamné à mort pour « tentative de destruction d'édifice à l'aide d'explosifs ». [...] En outre, un événement a joué contre Fernand Iveton : un double attentat dans deux stades d'Alger qui fait une douzaine de victimes. Pour François Marlye³, le destin d'Iveton est alors scellé. Il explique qu'il est « embarqué littéralement par vengeance. C'est-à-dire qu'il faut venger les Pieds noirs⁴ tués au stade. Les condamnés à mort servent de réplique au FLN. D'un côté les bombes, de l'autre côté des têtes qui tombent. »

Le 10 février 1957, la grâce est refusée, l'exécution de Fernand Iveton est avancée au lendemain avec deux autres condamnés. Albert Smadja se souvient des derniers moments, ému : « Iveton nous a embrassés... Moi, je suis resté debout, jusqu'au moment où on a entendu à trois reprises le couperet qui tombait. Ça fait un bruit que vous n'oublierez plus jamais... »

1. Fervent : enthousiaste, passion
2. Expéditive : rapide.
3. François Marlye : journaliste au quotidien Le Point.
4. Pieds noirs : Français nés en Algérie.

QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit : (12 points)

1. Dans ce texte, l'événement raconté est :

- l'exécution d'un partisan de la révolution algérienne.
- l'exécution d'un allié de l'armée coloniale française.
- l'exécution d'un opposant au front de libération nationale.

Recopiez la bonne réponse.

2. Relevez, dans le texte, quatre (04) mots ou expressions désignant Fernand Iveton.

3. « Il accepte de passer à l'action... » Cette phrase veut dire :

- il accepte de rejoindre le maquis.
- il accepte de poser des bombes.
- il accepte de militer contre le FLN.

Recopiez la bonne réponse.

4. Relevez, dans le texte, deux (02) phrases qui montrent que Fernand Iveton est *un militant pacifiste*.

5. Répondez par « vrai » ou « faux ».

- a. Fernand Iveton nie avoir déposé la bombe dans son lieu de travail.
- b. Le double attentat a joué en faveur de Fernand Iveton.
- c. Fernand Iveton n'a pas été gracié par le tribunal militaire.
- d. L'exécution de Fernand Iveton vise à mettre en garde les anticolonialistes.

6. A partir du texte, complétez par l'événement ou les événements chacune des dates proposées ci-dessous :

- 14 novembre 1956 : et
- 10 février 1957 :
- 11 février 1957 :

7. Soit les expressions suivantes :

terroriser les sympathisants du FLN / arrêter des militants / condamner les anticolonialistes / faire de Iveton un exemple.

Classez-les selon qu'elles renvoient aux :

- Actions du gouvernement français:
- Intentions du gouvernement français :

8. Formulez, en une phrase, la visée communicative de l'auteur.

9. A l'exemple de Fernand Iveton, pourriez-vous adhérer à une cause juste qui ne concerne pas directement votre pays ? Développez votre avis en deux à trois lignes.

II. Production écrite : (08 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1 :

A l'occasion de la célébration de la fête d'indépendance, vous décidez de partager l'essentiel du texte afin de rappeler à vos amis internautes que certains Français ont milité pour la cause algérienne. Rédigez le compte rendu critique de ce texte (environs 150 mots) que vous publierez sur votre page Facebook.

Sujet 2 :

Chaque jour, des images choquantes de la guerre sont diffusées sur les réseaux sociaux. Cela ne vous a pas laissé(e) indifférent(e). A l'occasion de la journée internationale de la Paix, vous décidez de réagir. Pour cela, rédigez un texte argumentatif (environ 150 mots) dans lequel vous dénoncez la guerre et ses effets dévastateurs. Votre texte sera publié sur le forum « Stop à la guerre ».

الموضوع الثاني

Entretiens menés par Jean Philippe de Tonnac et dans lequel le romancier Jean-Claude Carrière s'exprime.

« Quand le DVD¹ est apparu, nous tenions enfin, pensions-nous, la solution idéale qui réglerait à jamais nos problèmes de stockage et de vision partagée. Je ne m'étais jamais constitué jusque-là de filmothèque² personnelle. Avec le DVD, je me suis dit que je disposais, finalement, de mon « support durable ». Mais pas du tout. On nous annonce maintenant des disques d'un format très réduit, nécessitant l'achat d'appareils de lecture nouveaux, et qui pourront contenir, comme pour l'e-book, un nombre considérable de films. Nos bons vieux DVD passeront donc eux aussi à la trappe, à moins que nous ne conservions les anciens appareils qui nous permettaient de les visionner.

C'est d'ailleurs une des tendances de notre temps : collectionner ce que la technologie s'ingénie à démoder. Un de mes amis, cinéaste belge, conserve dans sa cave dix-huit ordinateurs, simplement pour pouvoir regarder d'anciens travaux. Tout cela pour dire qu'il n'y a rien de plus éphémère que les supports durables. Ces considérations habituelles, qui sont devenues comme rengaine³, sur la fragilité des supports contemporains peuvent amener des amateurs d'incunables, ce que nous sommes vous et moi, à doucement sourire, n'est-ce pas ? Je vous ai descendu de ma bibliothèque ce petit livre imprimé en latin à la fin du XVe siècle, à Paris. Regardez. Si nous ouvrons cet incunable⁴, nous pouvons lire sur la dernière page, imprimé en français : « ces présentes heures à l'usage de Rome furent achevées le vingt-septième jour de septembre l'an mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit pour Jean Poitevin ; libraire, demeurant à Paris en la rue Neuve-Notre-Dame. » « Usage » est écrit « usaige », le système de datation pour indiquer l'année a été abandonné, mais nous pouvons encore le déchiffrer assez facilement.

Nous pouvons donc lire un texte imprimé il y a cinq siècles. Mais nous ne pouvons plus lire, nous ne pouvons plus voir, une cassette électronique ou un CD-ROM vieux de quelques années à peine. A moins de conserver nos vieux ordinateurs dans nos caves. »

Jean-Claude CARRIERE et Umberto ECO,
N'espérez pas vous débarrasser des livres,
Ed. Grasset & Fasquelle, 2009.

1. DVD : sigle anglais de Digital Versatile Disc « disque numérique à usages multiples ».
2. Filmothèque : collection de microfilms constituée de dépôt d'archives.
3. Rengaine : refrain, répétition.
4. Incunable : vieux livre qui date des premiers temps de l'imprimerie.

QUESTIONS

I. Compréhension de l'écrit : (12 points)

1. Pour Jean-Claude Carrière, le DVD ne réglera jamais les problèmes de stockage. Relevez, du 1^{er} paragraphe, la phrase qui le confirme.
2. Dans cet entretien, J-C. Carrière évoque son ami cinéaste belge pour :
 - illustrer le caractère temporaire du matériel numérique.
 - illustrer le caractère mesurable du matériel numérique.
 - illustrer le caractère durable du matériel numérique.

Recopiez la bonne réponse.



اختبار في مادة: اللغة الفرنسية // الشعبة: لغات أجنبية // بكالوريا 2024

3. « Nos bons vieux DVD passeront donc eux aussi à la trappe, ... » Relevez, du 2^{ème} paragraphe, deux (02) passages qui ont la même signification que l'expression « passer à la trappe ».
4. Répondez par « vrai » ou « faux ».
- Avant l'apparition du DVD, on ne pouvait avoir une filmothèque.
 - Le livre exige des moyens pour sa conservation.
 - Le texte imprimé demeure éternellement déchiffrable.
 - Le DVD est utilisable sans conservation d'appareils de lecture.
 - Les livres anciens sont totalement oubliés à cause des supports contemporains.
 - L'usage des inventions technologiques ont une durée déterminée.
5. Soit les mots et les expressions :
adeptes d'incunables / lecture conditionnée / durable / tendance éphémère / rengaine / facilité de déchiffrement.
Classez-les selon qu'ils renvoient au :
- Support écrit :
 - Support numérisé :
6. Déterminez à qui ou à quoi renvoie chacun des pronoms « on », « vous », « je » et « nous » dans les énoncés suivants :
- | | |
|--|-----------------------------|
| - « On nous annonce maintenant des disques ... » | 1 ^{er} paragraphe |
| - « ce que nous sommes vous et moi, ... » | 2 ^{ème} paragraphe |
| - « Je vous ai descendu de ma bibliothèque ... » | 2 ^{ème} paragraphe |
| - « Nous pouvons donc lire ... » | 3 ^{ème} paragraphe |
7. Jean-Claude Carrière utilise la formule « n'est-ce pas ? » pour :
- solliciter une adhésion de son interlocuteur.
 - attendre une réponse de son interlocuteur.
 - exprimer un désaccord avec son interlocuteur.
- Recopiez la bonne réponse.
8. Formulez, en une phrase, l'intention de l'auteur.
9. Pensez-vous que la révolution numérique menace le texte imprimé ? Défendez, en deux à trois lignes, votre point de vue en insérant dans votre argumentation un exemple.

II. Production écrite : (08 points)

Traitez l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1 :

La maison de la culture de votre commune organise une journée pour promouvoir la lecture. Pour participer à cet événement, rédigez le compte rendu critique de ce texte (environ 120 mots) qui sera publié dans le journal hebdomadaire de votre commune.

Sujet 2 :

Les jeunes s'éloignent de la lecture au détriment de l'utilisation de leurs smartphones. Votre lycée organise, à l'occasion de la journée du savoir (le 16 avril), un concours du meilleur écrit sur les bienfaits de la lecture. Rédigez un texte exhortatif (environ 150 mots) dans lequel vous incitez vos camarades à la lecture. Votre texte sera publié sur le journal mural de votre établissement.